

FICHES DE BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES SUR LES
INSTRUMENTS POLITIQUES QUI FAVORISENT DES ENVIRONNEMENTS
PROPICES AUX ENTREPRISES VERTES ET CIRCULAIRES

Le financement public des projets d'économie circulaire

PORTUGAL_

Le financement public des projets d'économie circulaire

FICHE D'INFORMATIONS SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

Les projets à petite échelle et axés sur les résultats rencontrent souvent des difficultés pour présenter une analyse de rentabilité économique solide lors de la phase de démarrage, et l'accès aux fonds (philanthropiques) ou au parrainage leur est difficile. Les subventions publiques (non remboursables) s'avèrent donc essentielles pour les projets qui ne disposent pas du capital suffisant pour investir ou qui ne peuvent pas obtenir de prêts en raison du stade de maturité et du niveau de risque de leur projet.

Le Fonds environnemental (Fundo Ambiental) est le principal programme de financement public du Portugal pour les projets environnementaux. Il a pour but de promouvoir la création et le développement d'initiatives circulaires par le biais des différents acteurs publics et privés, contribuant ainsi à l'économie circulaire et aux objectifs de neutralité carbone établis par le Gouvernement portugais.

OBJECTIFS



Le Fonds environnemental a pour but de soutenir les politiques environnementales favorables aux objectifs de développement durable et qui contribuent aux objectifs ainsi qu'aux engagements nationaux et internationaux en matière de changement climatique (atténuation et adaptation), d'économie circulaire, de gestion de l'eau, de déchets, de biodiversité et de protection de la nature. Des projets éducatifs et de sensibilisation à l'environnement sont également financés, ainsi que la recherche et le développement sur les questions environnementales. Enfin, les projets financés par le Fonds environnemental contribuent à la prévention et à la réparation des atteintes à l'environnement.

ANTÉCÉDENTS



Le Gouvernement précédent (2015-2019) s'est engagé à atteindre une économie neutre en carbone d'ici 2050. Cet objectif est inscrit dans la [Feuille de route pour la neutralité carbone](#), un document officiel qui vise à orienter les politiques publiques pour atteindre un ensemble de buts et d'objectifs. L'économie circulaire y apparaît comme l'un des concepts fondamentaux pour orienter les actions proposées. Ainsi, en 2017, le Gouvernement portugais a établi un [Plan d'action pour l'économie circulaire](#) et le

[Fonds environnemental](#) (Fundo Ambiental). Ce fonds a réuni quatre fonds environnementaux en un seul instrument, ce qui a permis d'augmenter sa capacité financière, en concentrant les subventions nationales destinées aux projets de durabilité sur une plateforme unique. Chaque année, plusieurs appels à projets sont lancés, dont certains soutiennent des entreprises circulaires en développement.

Le Fonds environnemental est un fonds autonome géré par le ministère de l'Environnement et de la Transition énergétique. Il est financé par plusieurs taxes et redevances environnementales issues de la [réforme de la fiscalité verte](#) (Reforma da Fiscalidade Verde). Ce document présente l'ensemble du programme (mesures, incitations, évaluation des impacts) révisé en 2014. Dans sa nouvelle version, l'objectif est de promouvoir des comportements plus respectueux de l'environnement qui conduisent à une réduction de la charge fiscale pour les entreprises et les particuliers. Depuis ses débuts, le Fonds environnemental a augmenté sa capacité financière, ce qui lui permet de financer davantage de projets et d'entreprises principalement axés sur les résultats environnementaux positifs.



Depuis 2017, le Fonds environnemental lance chaque année plusieurs appels à projets dans différents domaines d'intervention et pour diverses entités (publiques ou privées, à but lucratif ou non). Les projets ou initiatives doivent être mis en œuvre au cours de la même année civile et le Fonds environnemental exige un rapport prouvant la mise en œuvre effective et les résultats de chaque projet. Après cette phase, le Fonds environnemental publie un rapport d'évaluation sur les projets et les résultats de l'édition précédente.

La première édition du Fonds environnemental, qui date de 2017, a financé des projets dans plusieurs domaines tels que la mobilité électrique, l'éducation, la gestion des déchets, les laboratoires vivants pour la décarbonisation. Elle a aussi lancé un appel à projets pour soutenir la transition vers une économie circulaire. Cet appel à projets était spécifiquement dédié à l'amélioration de l'efficacité et de la productivité des ressources utilisées tout au long de la chaîne de valeur, à la création d'un mouvement de collaboration entre les différentes parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur, à des projets visant à promouvoir les entreprises portugaises sur les marchés internationaux ainsi qu'au développement de l'éducation à l'environnement et de la sensibilisation au concept d'économie circulaire et à ses stratégies.

En 2018, la deuxième édition lance un

appel à projets général sur l'économie circulaire et qui porte sur les thèmes spécifiques suivants:

Repenser les plastiques dans l'économie – Conception, utilisation, régénération

Appel à projets pour les entreprises qui veulent concevoir des produits ou proposer des solutions qui intègrent les principes de l'économie circulaire dans la chaîne de valeur du plastique, notamment en ce qui concerne le plastique à usage unique. Les principaux résultats obtenus ont été une campagne de sensibilisation intitulée « Moins de plastique, plus d'environnement » (plus de 100 articles ont été publiés dans les médias et plus de 240 entités ont participé à la campagne), la création d'une nouvelle marque (Oikum¹) qui propose des produits innovants conçus de manière plus durable aux restaurants et aux hôtels, et une étude incluant 15 entreprises pour créer des solutions individuelles, des idées et des synergies entre plusieurs industries afin de réinjecter leurs déchets dans la production.

Soutenir la transition vers une économie circulaire – Phase II

Cet appel à projets portait sur les solutions permettant d'accroître l'efficacité énergétique, d'innover en matière de nouveaux modes de production et de consommation et d'orienter les investissements vers des solutions circulaires. Les principaux

résultats obtenus ont été la création de quatre applications numérique, dont une plateforme en ligne permettant à des étudiants d'échanger leurs manuels scolaires (Uni Loop²) et la création d'un système de labellisation dans le secteur agroalimentaire sur la gestion de l'eau, l'efficacité énergétique et la circularité de l'utilisation des ressources.

Économie circulaire dans les communes : JUNTAR:

Cet appel à projets place les communes au cœur des stratégies d'économie circulaire, notamment pour la soutenir et la mettre en œuvre dans les services fournis aux populations en collaboration avec des partenaires locaux. De nombreux projets étaient liés à la création de plateformes en ligne ou d'espaces physiques permettant de partager des équipements et des outils (PECCO³), à la mise en place de systèmes de compostage collectif permettant de partager le produit final (compost) et à la création de mécanismes permettant de réutiliser les déchets plastiques et les transformer en mobilier urbain.

Soutenir l'économie circulaire dans le secteur de la construction

Deux résultats principaux ont été obtenus, le premier étant la création de plateformes pour soutenir et guider les entreprises de construction et de démolition sur la manière d'effectuer une déconstruction sélective et, le second, l'application réussie de la

gestion sélective des déchets dans deux bâtiments différents, qui présentent un taux de 96 % de matériaux recyclés, récupérés ou réutilisés.

Soutenir l'économie circulaire dans les marchés publics

Cet appel à projets a été ouvert aux municipalités et les principaux résultats obtenus ont été l'élaboration de trois guides sur les marchés publics circulaires, ainsi que la mise en œuvre d'actions de formation et d'ateliers sur l'économie circulaire et les marchés publics écologiques pour plusieurs municipalités.

Enfin, l'appel à projets lancé en 2019 comportait deux possibilités de financement spécifiques visant à favoriser la création ou le développement de projets et d'entreprises circulaires

Économie circulaire dans les communes : JUNTAR +

Cet appel à projets s'inscrit dans le prolongement de l'édition précédente. Il a notamment permis la création d'une nouvelle marque (Escalabardo⁴) et son modèle commercial est fondé sur la collecte et la réutilisation des chutes de tissus dans le but de créer de nouveaux produits.

CIRCULAR: Startups

Il s'agit d'un programme d'accélération pour les start-up de l'économie circulaire. Le programme d'accélération a soutenu dix start-up

¹ Oikum

² Uni Loop is part of Book in Loop

³ Campo de Ourique

⁴ Escalabardo

RESULTATS



(microentreprises, PME, organisations à but non lucratif) afin de développer et d'étendre des opportunités commerciales déjà identifiées au sein de l'économie circulaire ou des entreprises établies qui souhaitent développer ou élargir des opportunités commerciales au sein de l'économie circulaire ou ajuster leur produit, service ou modèle d'affaires à un modèle plus circulaire. Le programme a reçu dix propositions éligibles et un candidat a remporté 100 % du financement disponible : 150 000,00 euros. Le lauréat de ce programme a lancé l'accélérateur **Circular for Good** qui cible les PME ou les start-up de l'économie circulaire possédant une preuve de concept. Dans le cadre de ce programme, 25 PME et start-up ont participé à des sessions de formation qui leur ont fourni des informations techniques et un savoir-faire sur les approches de l'économie circulaire, mais aussi des exemples de réussite, ainsi que des informations sur l'évolution du marché et les investissements. À la suite de cette formation qui a eu lieu au Portugal, dix entreprises ont été sélectionnées pour participer à une semaine d'immersion au pôle de technologies propres de Boston.

Le Fonds environnemental est un instrument important qui a permis de financer plusieurs initiatives et projets circulaires au Portugal ainsi que de mettre en pratique des stratégies circulaires à l'échelle locale grâce à la collaboration des parties prenantes. Il a amélioré et augmenté sa capacité à financer des initiatives toujours plus nombreuses de différentes parties prenantes œuvrant dans des domaines clés de l'environnement. Année après année, la capacité financière du Fonds environnemental qui repose sur plusieurs sources de revenus stables a été renforcée.

Le tableau 1 résume les principaux résultats des trois premières éditions du Fonds environnemental⁵ et montre l'augmentation annuelle du budget et du nombre de projets qu'il a accompagnés, ce qui témoigne d'une grande continuité et d'un renforcement de son action.

Des détails spécifiques sur le budget disponible entre 2017 et 2019 sont présentés dans le tableau 2, ainsi qu'une indication des initiatives auxquelles des ressources financières ont été allouées.

	PROJECTS RECEIVED	PROJECTS APPROVED	BUDGET ALLOCATED
2017	1682	1201	500 000 00 €
2018	2269	1659	614 178 41 €
2019	Not available	Not available	1 414 421 80 €

Table 1 Overview of the numbers of project proposals received, approved and financed for the 2017 – 2019 editions of Fundo Ambiental

	CALLS	BUDGET AVAILABLE	BUDGET ALLOCATED
2017	Transition to a Circular Economy	1 000 000 00 €	500 000 00 €
2018	Rethinking plastics in the Economy	1 000 000 00 €	614 178 41 €
	Supporting the transition to a Circular Economy Phase II	2 000 000 00 €	1 414 421 80 €
	JUNTA - Circular Economy in Parishes	1 000 000 00 €	745 318 25 €
	Supporting the Circular Economy in the construction sector	500 000 00 €	148 000 00 €
	Support the Circular Economy in Public Procurement	500 000 00 €	226 296 60 €
2019	Circular Economy in Parishes: JUNTA+	1 000 000 00 €	Not available
	CIRCULAR: Startups	150 000 00 €	150 000 00 €

Table 2: Overview of the financing between 2017 and 2019 and the initiatives that received funding

⁵ Source: Portugal.gov.

FACTEURS DE RÉUSSITE



Les appels à projets du Fonds environnemental se réfèrent toujours explicitement au cadre politique existant afin de s'assurer qu'ils sont alignés sur les objectifs politiques nationaux et qu'ils contribuent à leur réalisation.

Il est financé par différentes sources grâce à une réforme de la fiscalité verte qui reverse les taxes des activités et secteurs polluants au financement d'actions environnementales. En 2019, le Fonds environnemental a été financé par une combinaison de revenus provenant des ventes aux enchères du système d'échange de quotas d'émission de l'UE, des licences aériennes, des taxes sur les combustibles fossiles, du prix du quota de CO₂, de la taxe carbone, des coûts de gestion des déchets, des infractions à la législation sur l'environnement ainsi que d'autres taxes.

Il est important de noter que le Fonds environnemental fait preuve de transparence financière en publiant ses budgets ainsi que les sommes attribuées aux différentes initiatives répondant aux appels à projets.

Les appels à projets pour les initiatives vertes et circulaires sont relativement faciles d'accès, via le site Internet, même si les délais de candidature et de mise en œuvre sont souvent très courts. En revanche, l'observation des effets peut s'avérer trop complexe pour les projets éducatifs et de sensibilisation.

CONSIDÉRATIONS INTÉRESSANTES POUR LA MÉDITERRANÉE



Le modèle de Fonds environnemental est relativement facile à reproduire dans d'autres pays, mais avec quelques ajustements et améliorations.

Pour pouvoir créer un fonds public tel que le Fonds environnemental, le Gouvernement doit définir et appliquer un système de fiscalité verte efficace fondé sur le principe du « pollueur-payeur ».

Bien entendu, un programme de financement public doit être géré de manière professionnelle. Contrairement au Fonds environnemental, les appels à projets doivent être lancés tôt dans l'année, ce qui donne aux candidats suffisamment de temps pour préparer leurs propositions et mettre en œuvre leurs projets pendant le reste de l'année. Plus important encore, le programme doit être transparent et impartial. Il ne doit pas non plus favoriser des organisations spécifiques ayant des liens avec le Gouvernement.

De plus, le programme aurait plus d'impact si le département responsable de l'agence gouvernementale suivait activement les résultats des projets sélectionnés et apportait un soutien actif, le cas échéant, afin d'améliorer leurs performances. L'échange de connaissances entre les projets et les parties prenantes, par exemple en ce

qui concerne les meilleures pratiques, renforcerait également la mise en œuvre.

__RÉFÉRENCES

[Fundo Ambiental \(2019\). Relatório de Atividades.](#)

[Fundo Ambiental \(-\) Fundo Ambiental – Ministério do Ambiente.](#)

[Fundo Ambiental \(2018\). Relatório de Atividades.](#)

[Fundo Ambiental \(2018\). Divulgação de projetos financiados Juntar 2018.](#)

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du SCP/RAC et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.



Financé par l'Union européenne